



**PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

## **ENQUÊTE PUBLIQUE**

préalable à la déclaration d'intérêt général au titre de l'article L.211-7 du code de l'environnement et relative à la demande d'autorisation environnementale au titre de l'article L.181-1 du même code concernant le programme 2018-2022 de travaux sur le Merlançon et ses affluents au bénéfice du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune, de la commune de La Destrousse et de la Métropole d'Aix-Marseille Provence

**DU 20 JUIN AU 19 JUILLET 2018**

**Observations du public émises par voie électronique**

Numéro	Informations		Courrier
1	Envoyé le 06/07/2018	Mme Corinne Broussouloux	Courriel - pièces jointes (photos)
2	Envoyé le 18/07/2018	Mme Nathalie Bonaventure	Courriel

**Sujet :** [INTERNET] photo debordement ruisseau st savournin

**De :** "corinne broussouloux"

**Date :** 06/07/2018 09:04

**Pour :** <pref-ep-sibvh-travaux-merlancon@bouches-du-rhone.gouv.fr>

Bonjour,

Suite à notre échange du 27 juin, je vous envoie des photos de l'inondation 463 chemin du château à St Savournin, les photos étant lourde, je vous les fait parvenir une par une

cdt

corinne broussouloux



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

— Pièces jointes : —

---

IMG\_3290.JPG

3,5 Mo













**Sujet :** [INTERNET] enquete publique

**De :** bonaventure nathalie

**Date :** 18/07/2018 16:52

**Pour :** "pref-ep-sibvh-travaux-merlancon@bouches-du-rhone.gouv.fr" <pref-ep-sibvh-travaux-merlancon@bouches-du-rhone.gouv.fr>

madame Bonaventure Nathalie

Mr le commissaire enquêteur

Bonjour suite a la réunion publique ou j ai en partie assister, je reviens vers vous pour vous rappeler les inquiétudes qui nous appartiennent concernant le merlancon et son entretient ainsi que son éventuelle amélioration

Mes parents habite une villa qui longe le merlancon depuis 1978, 240 route des vigneron 13112 la destrouse, juste devant le pont du merlancon qui emjambé l'autoroute impasse du merlancon et qui a ce jour a été démonté par vinci et ont connu malheureusement de nombreuses crues notamment la plus importante en 1995 qui a d ailleurs emporté la berge qui nous protégées que nous avons refaite a nos frais cependant le montant du pont ou il y a la buse a été fortement fragilisé et lors de crues ultérieures nous pouvons voir l eau passer au travers et ce devant Mr le maire Mr michel qui a pu le constater , a ce jour et devant les travaux du démantèlement du pont nous ne pouvons qu'être inquiet de la solidité de ce morceau et de la buse puisque il existe plus qu un cote du pont , de plus l'enrochement a la sortie de la buse avait été envisagé par la mairie de manière a protéger les berges de part et d autre surtout qu il existe un virage augmentant le debit a ce niveau la n'a jamais été effectué, je pense qu il faudrait vraiment renforcer les berges de part et d autres de la buse afin de mettre tout le monde en sécurité . Quant a l entretien des berges et du lit je pense qu il faudrait faire appliquer la réglementation de nettoyage et de non stockage au abords du merlancon ainsi que d obliger les proprietaires y compris vinci a nettoyer ses parties et a récurer le lit afin qu il n existe pas de goulets d étranglement provoquant des débordements a des endroits bien

précis et connus

En espérant que nos remarques sont prises en considération par les autorités compétentes.

Veillez agreer monsieur le commissaire mes salutations distinguées

me BONAVENTURE NTHALIE

Envoyé à partir d'Outlook



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)